



LE CONSEIL DE LA FÉDÉRATION  
PRIX D'ALPHABÉTISATION

**2018**

**APPEL DE CANDIDATURES  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**



LE CONSEIL DE LA FÉDÉRATION  
PRIX D'ALPHABÉTISATION

Le Conseil de la fédération a été créé par les premiers ministres du Canada en 2003, car ces derniers reconnaissaient le rôle de chef de file que jouaient les provinces et territoires par rapport aux questions qui revêtent de l'importance pour tous les Canadiens. En 2004, le Conseil de la fédération a convenu de souligner les réalisations dans le domaine de l'alphabétisation dans chacune des provinces et chacun des territoires grâce au Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération.

### **Message du premier ministre**

*L'alphabétisation mène à des changements en profondeur chez bon nombre de personnes et elle sert de point de départ pour faire progresser les familles du Nouveau-Brunswick tout au long de leur vie. Par conséquent, il s'avère essentiel de doter les gens du Nouveau-Brunswick des compétences nécessaires pour obtenir un emploi et le conserver.*

*Les compétences en alphabétisation sont essentielles pour bâtir non seulement une économie, mais aussi une société dynamique. De nombreux adultes continuent d'avoir le courage de faire le premier pas afin d'améliorer leurs capacités de lecture et d'écriture en s'inscrivant à un programme d'alphabétisation ou en communiquant avec un tuteur en alphabétisation. Je veux favoriser la prospérité continue des gens du Nouveau-Brunswick et leur permettre de tirer profit des efforts qu'ils déploient en ce sens.*

*Lorsqu'il est question de favoriser la croissance de notre économie en accroissant les niveaux d'alphabétisation, le gouvernement ne peut pas agir seul. Heureusement, les nombreux fournisseurs de services d'alphabétisation au Nouveau-Brunswick continuent de fournir une aide pour répondre aux besoins variés des collectivités en mettant en place un réseau de soutien.*

*Nous appuyons donc de tout cœur le travail important effectué pour accroître les niveaux d'alphabétisation partout au Nouveau-Brunswick. Nous sommes heureux d'annoncer que les mises en candidatures ont débuté pour le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération de 2018 pour le Nouveau-Brunswick qui reconnaît les réalisations des apprenants adultes en alphabétisation.*

*Vous êtes encouragés fortement à présenter la candidature d'un apprenant adulte du Nouveau-Brunswick qui a fait preuve d'un engagement exceptionnel et qui a réalisé des progrès importants en matière d'enseignement de l'alphabétisation des adultes.*

*Brian Gallant*

## Comment soumettre une candidature

Nous acceptons maintenant les candidatures d'apprenants adultes en alphabétisation du Nouveau-Brunswick. Les candidatures du Nouveau-Brunswick pour l'année 2018, doivent faire état des progrès importants réalisés par un apprenant adulte, comprendre une excellente recommandation d'un enseignant ou d'un tuteur et démontrer que celui-ci a surmonté l'adversité pour atteindre ses objectifs.

Vous pouvez soumettre votre propre candidature ou celle d'un apprenant adulte en alphabétisation de votre collectivité ou de votre région. Les critères suivants s'appliquent :

- La personne candidate doit résider au Nouveau-Brunswick.
- Elle doit consentir à ce que sa candidature soit présentée.
- Au cours des 18 derniers mois, elle doit avoir participé activement à un programme communautaire d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick ou à une initiative en matière de compétences essentielles au travail, ou avoir bénéficié d'un tutorat individuel en alphabétisation.
- Elle a réalisé des progrès remarquables dans son apprentissage, a misé sur son apprentissage et s'est rapprochée de son objectif ; ou
- Elle a fait preuve d'un engagement exceptionnel envers son perfectionnement en matière d'alphabétisation en redonnant à la collectivité (services communautaires, leadership, etc.).

En plus d'un prix en argent de 150 \$ et un don de 150 \$ à un organisme d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick à but non lucratif (choisi par le ou la proposant(e)), le lauréat recevra un certificat et un médaillon du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération.

### Les candidatures doivent comprendre :

1. Le formulaire de mise en candidature dûment rempli et signé par la personne candidate (voir ci-joint).
2. Un document comportant l'histoire personnelle de la personne candidate. Il peut être rédigé par la personne candidate ou par le ou la proposant(e). Il doit comprendre les renseignements suivants :
  - Pourquoi avez-vous décidé d'améliorer vos aptitudes en alphabétisation? Quels sont vos objectifs à long terme?
  - Veuillez donner des exemples de votre dévouement et engagement envers l'amélioration de vos aptitudes en alphabétisation.
  - Quel progrès avez-vous réalisé en ce qui a trait à l'amélioration de vos aptitudes en alphabétisation? Comment cela a-t-il changé ou marqué votre vie?

Le document comportant l'histoire personnelle ne doit pas dépasser deux pages dactylographiées ou trois pages écrites à la main et doit être lisible.

3. a) Deux lettres d'appui :
  - Une lettre de l'enseignant ou du tuteur de l'apprenant ; et
  - Une lettre d'une autre personne (un membre de sa famille, un ami, un employeur ou un autre étudiant) qui a reçu de l'aide ou a été inspiré par la personne candidate.
- b) Les lettres d'appui ne doivent pas dépasser une page dactylographiée et doivent répondre aux questions suivantes :
  - Pourquoi l'apprenant mérite ce prix? et
  - Comment les progrès de l'apprenant l'ont-ils changé?

4. Le nom et l'adresse de l'organisme sans but lucratif du Nouveau-Brunswick œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation des adultes (choisi par le ou la proposant(e)).

**Le formulaire de mise en candidature, les renseignements pertinents concernant la personne candidate, les deux lettres d'appui et le nom et l'adresse de l'organisme sans but lucratif du Nouveau-Brunswick œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation des adultes choisi par le ou la proposant(e) doivent être postés au plus tard le 30 avril 2018 au :**

**Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail  
Direction des services d'emploi et d'apprentissage continu**

**a/s Anne Millions**

**C.P. 6000, 470, rue York**

**Fredericton NB E3B 3P7**

**Ou**

**Courriel : [ecls-seac@gnb.ca](mailto:ecls-seac@gnb.ca)**

Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection, composé de représentants du groupe consultatif des questions relatives à l'alphabétisation des adultes du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et des partenaires provinciaux en alphabétisation.

Le nom des gagnants du Prix d'alphabétisation 2018 du Conseil de la fédération sera annoncé à la réunion du Conseil qui aura lieu à St. Andrews, en mi-juillet 2018. Les deux lauréats du Nouveau-Brunswick (un francophone et un anglophone) recevront leur certificat et leur médaillon du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération, lors de la journée de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick le 17 avril 2019.

*Les anciens gagnants et les membres du comité de sélection, ainsi que les membres de leurs familles, ne sont pas admissibles au Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération (pour le Nouveau-Brunswick).*